



MON COMPTE AU QUOTIDIEN

RECUEIL DES PRIX
DES PRINCIPAUX PRODUITS ET SERVICES
APPLICABLES AUX PARTICULIERS
À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2024

NATURELLEMENT, PLUS QU'UNE BANQUE

Au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie, nous tenons à apporter à nos clients sociétaires **la meilleure information et la plus grande transparence sur nos tarifs.**

Ce recueil des prix regroupe les conditions tarifaires des principaux produits et services bancaires à compter du 1^{er} janvier 2024. Banque mutualiste à dimension humaine, le Crédit Mutuel s'engage dans le développement de son territoire en assurant un réel service de proximité et s'attache à faire preuve de la plus grande réactivité à l'égard de ses clients.

Avec plus de 1500 Collaborateurs, 860 Élus et 86 Caisses Locales réparties sur les départements de la Manche, la Mayenne, le nord Maine et Loire, l'Orne et la Sarthe, le Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie est présent au plus près de ses clients.

COMMENT TRANSFÉRER VOS COMPTES AU CRÉDIT MUTUEL ?



Avec notre service **Transfert Facile**, vous profitez du service de mobilité bancaire automatisé et gratuit. Vous nous confiez les démarches nécessaires au changement de vos domiciliations bancaires vers votre nouveau compte : au Crédit Mutuel, on s'occupe de tout !

SIMPLIFIEZ-VOUS LA VIE AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE VOS DOCUMENTS

Finis le papier et le classement fastidieux, vos documents bancaires et d'assurance sont accessibles depuis votre espace personnel sur le site internet du Crédit Mutuel ou depuis l'application pour smartphone du Crédit Mutuel. Vous pouvez les **consulter ou les télécharger 24h/24.**

Vos documents sont archivés de façon fiable et sécurisée pendant toute la durée légale de conservation.

Vous pouvez, à tout moment vous opposer à l'utilisation de ce support dématérialisé, sauf incompatibilité avec la nature du contrat conclu ou du service fourni (article L311-8 du Code Monétaire et Financier).

Légende :

-26 ans -50 %

Ces produits ou services bénéficient d'une réduction de 50 % pour les clients âgés de moins de 26 ans.

SOMMAIRE

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS	4
OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE	5
Ouverture, transformation, clôture	5
Relevés de compte	5
Tenue de compte	5
Services en Caisse	5
BANQUE À DISTANCE	5
VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT	6
Cartes	6
Virements	7
Prélèvements	8
Chèques	8
OFFRES GROUPEES DE SERVICES	9
Eurocompte	9
Connect Origine, Eurocompte Jeune et Jeune Actif	10
Eurocompte Vie Quotidienne	11
Services Bancaires de Base	11
Crédit Mutuel Facil'Accès	11
Prestations de Base	11
IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS	11
Commission d'intervention	11
Opérations particulières	12
Incidents de paiement	12
Plafonnements spécifiques	12
DÉCOUVERTS ET CRÉDITS	13
Découverts	13
Crédits à la consommation	13
Crédits immobiliers	13
ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS	14
Épargne bancaire	14
Placements financiers	14
Comptes et portefeuilles gérés	14
SUCCESSIONS	15
ASSURANCES ET PRÉVOYANCE	15
RÉSOUTRE UN LITIGE	16
CONVENTION DE COMPTE	16

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services.

Abonnement aux services de banque à distance sur internet (CMUT Direct Connexion)	2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € par connexion
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (Top Infos)	1,50 € par mois permettant de recevoir 5 alertes soit pour information 18,00 € par an (0,20 € par alerte supplémentaire)
Tenue de compte	2,00 € par mois soit pour information 24,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) CB Mastercard ou CB Visa Classic	43,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) CB Mastercard ou CB Visa Classic	43,00 € par an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) CB Mastercard Online ou CB Visa Online	31,50 € par an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euros dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00 € par retrait à partir du 6 ^e par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (Assur-Carte)	26,00 € par an
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽¹⁾ occasionnel)	
▶ Au guichet	3,50 € par virement
▶ Par internet	GRATUIT
Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA)	GRATUIT
Commission d'intervention (avec un plafond de 7,75 € par jour et de 80,00 € par mois)	7,75 € par opération

(1) Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA*, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

*La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen, de San Marin, Jersey, Guernesey, l'île de Man, la Suisse, le Royaume-Uni et Monaco.

OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

La souscription de parts sociales de votre Caisse de Crédit Mutuel vous permet d'obtenir la qualité de sociétaire⁽¹⁾.

Ouverture et clôture de compte	GRATUIT
Frais de transfert de compte courant	GRATUIT
Transfert Facile (service de mobilité bancaire)	GRATUIT

RELEVÉS DE COMPTE

Envoi de relevés de compte papier, par mois

► Mensuel	GRATUIT
► À la quinzaine	1,50 €
► Décadaire	3,00 €
► Hebdomadaire	4,50 €
► Journalier	18,00 €

Frais de duplicata d'un relevé de compte	6,30 €
--	---------------

Récapitulatif annuel des frais	GRATUIT
--------------------------------	----------------

TENUE DE COMPTE

Frais de tenue de compte, par mois	2,00 €
------------------------------------	---------------

 Ces frais correspondent aux coûts de gestion et de traitement du compte courant. Les comptes équipés d'une offre Eurocompte ou Connect en sont exonérés.

Frais de tenue de compte inactif, par an (article L312-19 du Code Monétaire et Financier)	30,00 €
--	----------------

SERVICES EN CAISSE

Délivrance d'un RIB / IBAN	GRATUIT
----------------------------	----------------

Frais de location de coffre-fort, par an (assurance pour 40 000 €)	À partir de 61,00 € (selon capacité)
---	--

Frais de désolidarisation d'un compte joint	30,60 €
---	----------------

Cotisation carte de dépôt, par an	8,00 €
-----------------------------------	---------------

Frais de recherche consécutive à une adresse erronée (pli non distribué)	10,20 €
--	----------------

Frais de change manuel	Cours achat / vente ⁽²⁾
► Achat et vente de devise, par opération	+ 3,10 €

(1) Sous réserve d'être agréé par le Conseil d'Administration (article 6 des statuts).

(2) Cours de change spécifiques achat et vente de billets à la date de l'opération.

BANQUE À DISTANCE

Abonnement aux services de banque à distance (CMUT Direct), par mois - 26 ans - 50 %	0,75 €
--	---------------

Abonnement aux services de banque à distance (CMUT Direct 10-17 ans)	GRATUIT
---	----------------

Abonnement aux services de banque à distance (CMUT Direct Connexion) - 26 ans - 50 %	2 jours de connexion gratuits par mois puis 0,50 € par connexion
--	---

Service Confirmation Mobile	GRATUIT
-----------------------------	----------------

Service Digipass	29,60 €
------------------	----------------

Abonnement au produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou e-mail (Top Infos)	1,50 € par mois 5 alertes incluses puis 0,20 € par alerte supplémentaire
--	---

Frais d'utilisation du service de paiement sécurisé sur internet (Payweb Card ⁽¹⁾)	GRATUIT
Frais d'utilisation du service de dépannage espèces sur GAB Crédit Mutuel-CIC (E-retrait ⁽¹⁾⁽²⁾)	GRATUIT
<i>i</i> Avec Eurocompte ou Connect ➡ Cf. Offres Groupées de Services (pages 9 à 11).	

- (1) Utilisation sous réserve de détention d'un contrat de banque à distance et d'une carte bancaire éligible.
 (2) Maximum 2 par mois et 4 par an selon éligibilité du guichet automatique bancaire (GAB).

Suivre et gérer vos comptes à distance

Avec votre contrat de banque à distance CMUT Direct, accédez à vos comptes à tout moment et en toute sécurité sur www.creditmutuel.fr ou sur votre application mobile.

CMUT Direct vous permet de consulter, gérer vos comptes et accéder à de nombreux services depuis votre smartphone, tablette ou ordinateur.



Scannez et téléchargez l'application Crédit Mutuel

VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT⁽¹⁾

CARTES

Cotisation carte, par an

CB Mastercard Online ⁽²⁾ ou CB Visa Online ⁽²⁾ (cartes à autorisation systématique)	- 26 ans - 50 %	31,50 €
CB Mastercard ⁽²⁾ ou CB Visa Classic ⁽²⁾	- 26 ans - 50 %	43,00 €
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	- 26 ans - 50 %	128,00 €
CB Mastercard World Elite	- 26 ans - 50 %	265,00 €
CB Visa Infinite	- 26 ans - 50 %	310,00 €
Carte argent de poche Indépendance Day ⁽³⁾		12,00 €
CB Mastercard Jeune ⁽³⁾ ou CB Mastercard Online Origine		18,00 €
Option Certizen ⁽⁴⁾		12,00 €
Option débit différé ⁽⁵⁾		GRATUIT
Retrait d'espèces en Points Relais Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie		GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)		GRATUIT

Retrait d'espèces à un distributeur automatique de billets d'une autre banque

Frais par retrait d'espèces en euros dans l'Espace Économique Européen

▶ Avec une carte à autorisation systématique	1,00 €
▶ Avec une carte CB Mastercard Online Origine	1,00 € • à partir du 5 ^e par mois
▶ Avec une carte CB Mastercard ou CB Visa Classic	1,00 € • à partir du 6 ^e par mois
▶ Avec une carte haut de gamme ⁽⁶⁾	GRATUIT
Frais par retrait d'espèces en euros hors Espace Économique Européen ou retrait en devises (avec un plafond de 7,50 €)	3,12 € + 2,00 % du montant

Païement par carte

Frais par paiement en euros dans l'Espace Économique Européen

GRATUIT

Frais par paiement en euros hors Espace Économique Européen ou paiement en devises (avec un plafond de 7,50 €)

0,31 € + 2,00 %
du montant



Vous partez à l'étranger ? Pour utiliser votre carte en toute sécurité, pensez à informer votre conseiller avant votre départ.

- (1) Sous réserve d'acceptation. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.
(2) Pour une 2^e carte sur un même compte, vous bénéficiez d'un demi-tarif sur la cotisation carte la moins élevée des 2. Offre non cumulable avec la réduction moins de 26 ans.
(3) Cette carte ne fait plus l'objet d'une commercialisation. La tarification s'applique pour les cartes souscrites antérieurement.
(4) Option éligible sur carte CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.
(5) Option éligible sur carte CB Mastercard, CB Visa Classic, CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.
(6) CB Mastercard Gold, CB Visa Premier, CB Mastercard World Elite, CB Visa Infinite.

Gestion des cartes

Frais d'opposition en cas de perte ou de vol

GRATUIT

Frais de refabrication d'une carte

10,70 €

Frais de réédition d'un code confidentiel

8,00 €

Frais de modification temporaire de plafond⁽¹⁾

8,60 €

Frais d'envoi d'une carte en envoi simple

GRATUIT

(1) Toute modification du plafond de retrait ou de paiement est soumise à l'acceptation de votre Caisse de Crédit Mutuel. Service gratuit si effectué par CMUT Direct.

VIREMENTS

 Le virement SEPA doit respecter les conditions suivantes : être libellé en euros, être réalisé au sein de la zone SEPA, être de nature ordinaire (non urgent/express), être en frais partagés (SHARE), permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (identifiant international du numéro de compte) du bénéficiaire.

CMUT Direct

Guichet

Virements internes en euros

Frais par virement entre vos comptes

GRATUIT

Émission d'un virement SEPA

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA permanent)

► Frais de mise en place

GRATUIT

5,20 €⁽¹⁾

► Frais de modification

GRATUIT

2,05 €⁽¹⁾

Émission d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel)

► Virement standard

GRATUIT

3,50 €⁽¹⁾

► Virement instantané

1,00 €

-

Frais de rejet d'un virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire⁽²⁾

5,45 €

Réception d'un virement SEPA (virement standard ou instantané)

GRATUIT

Émission d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de transfert

15,40 €

18,90 €

Commission de change

+ 11,70 €

Réception d'un virement non SEPA⁽³⁾

Commission de rapatriement

8,40 €

Commission de change

+ 11,70 €

(1) Gratuit s'il s'agit de virements internes entre vos comptes.

(2) Ces frais s'appliquent également pour le non SEPA.

(3) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

PRÉLÈVEMENTS

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement	GRATUIT
Frais d'opposition ou révocation sur un mandat de prélèvement	GRATUIT

CHÈQUES

Frais d'envoi de chéquier en envoi simple	GRATUIT
Frais d'émission d'un chèque de banque ▶ Avec Eurocompte ⁽¹⁾	12,00 € GRATUIT
Frais de recherche et de copie d'un chèque	8,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur en cas de perte ou vol ▶ Avec Assur-Carte	14,60 € GRATUIT
Frais de destruction chéquier	5,40 €

Remise de chèque payable à l'étranger en euros ou en devises

SBF (Sauf Bonne Fin)⁽²⁾

▶ Commission d'encaissement (minimum 14,20 €, maximum 55,00 €)	0,10 %
▶ Commission de change	+ 11,70 €

CAE (Crédit Après Encaissement)⁽²⁾

▶ Frais appliqués aux remises SBF	cf. ci-dessus
▶ Commission de dossier CAE	+ 7,70 €
▶ Commission d'envoi sécurisé	+ 36,80 €

(1) Dans la limite de 3 par trimestre.

(2) Sous réserve d'application des frais du correspondant.

La zone SEPA, l'espace unique de paiement en euros

SEPA (Single Euro Payments Area) correspond à l'espace unique de paiement en euros.

La zone SEPA est constituée des Etats membres de l'Espace Economique Européen, de San Marin, Jersey, Guernesey, l'île de Man, la Suisse, le Royaume-Uni et Monaco.



- Pays de la zone Euro
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de l'Union européenne
- Pays de la zone SEPA

OFFRES GROUPEES DE SERVICES

EUROCOMPTE

Eurocompte est une offre groupée comprenant :



UN COMPTE
COURANT



SERVICE D'OPTIMISATION
DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE



UNE CARTE
DE PAIEMENT



UN ACCÈS DE BANQUE
À DISTANCE

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options. Les avantages inclus dans votre offre Eurocompte :

- ▶ Exonération des frais de tenue de compte
- ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque dans la limite de 3 par trimestre
- ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 1,50 € par trimestre

paylib[™] solution mobile gratuite et sécurisée

- ▶ **Paylib sans contact** : payez avec votre mobile partout où le paiement sans contact est accepté⁽²⁾.
- ▶ **Paylib entre amis** : envoyez de l'argent à vos proches en quelques secondes en ne renseignant que leur numéro de mobile⁽³⁾.

Cotisation mensuelle à partir de :

	Tranquillité	Confort	Sérénité
Formule classique	3,55 €	6,75 €	11,85 €
Formule Duo's ⁽⁴⁾	-	3,50 €	6,10 €
Votre carte de paiement			
CB Mastercard Online ou CB Visa Online	Inclus	-	-
CB Mastercard ou CB Visa Classic	+ 2,00 € ⁽⁵⁾	Inclus	-
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	Inclus
CB Mastercard World Elite	-	-	+ 8,80 € ⁽⁵⁾
CB Visa Infinite	-	-	+ 12,70 € ⁽⁵⁾
Option Certizen ⁽⁶⁾	+ 1,00 €	+ 1,00 €	+ 1,00 €
Suivre et gérer vos comptes à distance			
CMUT Direct Connexion (2 jours de connexion gratuits par mois)	Inclus	-	-
CMUT Direct	+ 0,75 €	Inclus	Inclus
Top Infos (5 alertes incluses)	+ 1,00 €	Inclus	Inclus
2 ^e CB Mastercard Online ou CB Visa Online	+ 1,31 €	+ 1,31 €	+ 1,31 €
2 ^e CB Mastercard ou CB Visa Classic	+ 1,79 €	+ 1,79 €	+ 1,79 €
2 ^e CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	+ 5,33 €
Votre assurance moyens de paiement			
Assur-Carte E (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	+ 1,91 €	+ 1,91 €	+ 1,91 €
Assur-Carte F (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	+ 2,29 €	+ 2,29 €	+ 2,29 €
Votre autorisation de découvert ⁽⁷⁾			
Souplesse	Nous consulter		

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Service Paylib proposé aux particuliers titulaires de cartes de paiement Crédit Mutuel éligibles. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel. (2) Paiement sans contact avec smartphone compatible version Android 7 ou supérieure, chez les commerçants équipés. (3) Les virements peuvent être adressés uniquement en euros à destination de la zone SEPA à tous les titulaires d'un numéro de téléphone mobile français ou étranger et détenteurs d'au moins un compte bancaire en France ou Monaco. (4) Eurocompte Duo's est soumis à la détention préalable par le souscripteur, son conjoint, concubin ou partenaire de PACS d'un autre Eurocompte éligible. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel. (5) En remplacement de la carte incluse par défaut. (6) Option éligible sur les cartes CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier. (7) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

CONNECT ORIGINE, EUROCOMPTE JEUNE ET JEUNE ACTIF

Eurocompte Jeune et Jeune Actif sont des offres groupées comprenant :



UN COMPTE
COURANT



SERVICE D'OPTIMISATION
DES EXCÉDENTS
DE TRÉSORERIE



UNE CARTE
DE PAIEMENT



UN ACCÈS DE BANQUE
À DISTANCE



UNE ASSURANCE
DES MOYENS DE PAIEMENT

En plus des services essentiels, les offres sont personnalisables grâce à l'ajout d'options. Les avantages inclus dans votre offre Eurocompte Jeune ou Jeune Actif :

- ▶ Exonération des frais de tenue de compte
- ▶ Abonnement Top Infos (5 alertes incluses)
- ▶ Exonération des frais d'émission des chèques de banque dans la limite de 3 par trimestre
- ▶ Seuil de non perception d'intérêts débiteurs de 1,50 € par trimestre

ÉTUDES À L'ÉTRANGER



Option destinée aux jeunes de 18 à 28 ans qui partent à l'étranger pour poursuivre des études ou pour effectuer un stage.

- ▶ Gratuité des frais de retrait d'espèces à un DAB à l'étranger⁽¹⁾
- ▶ Gratuité des frais de paiement carte dans tous les pays

	Connect Origine 10-16 ans ⁽²⁾	Jeune 17 ans ⁽²⁾	Jeune 18-25 ans	Jeune Actif 18-28 ans
Cotisation mensuelle, hors options	1,50 €	2,00 €	3,00 €	5,00 €
Votre carte de paiement				
CB Mastercard Online Origine	Inclus	-	-	-
CB Mastercard Online ou CB Visa Online	-	Inclus	Inclus	-
CB Mastercard ou CB Visa Classic	-	-	Option ⁽³⁾	Inclus
CB Mastercard Gold ou CB Visa Premier	-	-	-	+2,10 € ⁽⁴⁾
Option Certizen ⁽⁵⁾	-	-	+ 0,50 €	+ 0,50 €
Option études à l'étranger	-	-	-	+ 1,10 €
Suivre et gérer vos comptes à distance				
CMUT Direct	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Votre assurance moyens de paiement				
Assur-Carte (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Votre autorisation de découvert ⁽⁶⁾				
Souplesse	-	-	Nous consulter	

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

(1) Dans la limite de 12 retraits par mois au distributeur automatique de billets, hors frais de correspondants.

(2) Avec accord du représentant légal.

(3) Option possible sans supplément, en remplacement de la carte incluse par défaut.

(4) En remplacement de la carte incluse par défaut.

(5) Option éligible sur les cartes CB Mastercard, CB Mastercard Gold et CB Visa Premier.

(6) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

EUROCOMPTE VIE QUOTIDIENNE

Eurocompte Vie Quotidienne est une offre groupée destinée aux majeurs protégés :



UN COMPTE COURANT POUR LE
MANDATAIRE ET UN COMPTE COURANT
POUR LE MAJEUR PROTÉGÉ



SERVICE D'OPTIMISATION
DES EXCÉDENTS DE TRÉSORERIE



UNE CARTE
DE RETRAIT

Cotisation mensuelle à partir de :

1,99 €

Options

Carte de paiement en remplacement de la carte de
retrait (CB Mastercard Vie Quotidienne pour le majeur protégé ou
CB Mastercard Online pour le mandataire)

+ 0,60 €

Carte de paiement en supplément pour le mandataire
(CB Mastercard Online)

+ 1,20 €

Votre assurance moyens de paiement (Assur-Carte E)

+ 1,91 €

CMUT Direct pour le majeur protégé

+ 0,75 €

SERVICES BANCAIRES DE BASE (SBB)

Ensemble de services bancaires fournis dans le cadre
du droit au compte prévu par les articles L312-1 et
D312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

GRATUIT

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, opérations de caisse, encaissement de chèques, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, une carte de paiement à autorisation systématique permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux chèques de banque par mois et un plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois.

CRÉDIT MUTUEL FACIL'ACCÈS

Offre destinée aux personnes en situation de fragilité financière.
Ensemble de services bancaires prévus par les articles
L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier.
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

1,00 €

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, une carte de paiement à autorisation systématique, dépôts et retraits d'espèces au guichet de la banque, virements SEPA, paiements par prélèvement SEPA en nombre illimité, deux chèques de banque par mois, un contrat de gestion de compte à distance, un système d'alertes sur le niveau de solde du compte, relevés d'identité bancaire, plafonnement spécifique des commissions d'intervention à 4,00 € par jour et à 20,00 € par mois et un plafonnement spécifique des frais d'incident de paiement (cf. p.12).

PRESTATIONS DE BASE

Ensemble de services bancaires prévus par les articles
L312-1 II et D312-5 du Code Monétaire et Financier.
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services.

3,50 €

Un compte (ouverture, tenue et clôture), un changement d'adresse par an, relevés d'identité bancaire à la demande, virements SEPA, envoi mensuel d'un extrait de compte, encaissement de chèques, paiements par prélèvement SEPA ou TIP SEPA, un contrat de gestion de compte à distance, dépôts et retraits d'espèces au guichet et aux GAB et une carte de paiement permettant le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne.

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

COMMISSION D'INTERVENTION

Commission d'intervention, par opération
(avec un plafond de 7,75 € par jour et 80,00 € par mois)

- 26 ans - 50 %

7,75 €⁽¹⁾



Frais perçus par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

Frais de saisie administrative à tiers détenteur (avec un plafond de 90,00 €)	10 % du montant dû au Trésor Public
Frais de saisie-attribution	90,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, par lettre	12,50 €
 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant que le solde d'un compte est débiteur sans autorisation ou a dépassé le montant du découvert autorisé.	

INCIDENTS DE PAIEMENT

Incidents liés aux chèques

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	20,80 €
Frais suite à chèque émis en période d'interdiction bancaire	20,80 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	12,50 €
 Frais perçus par la banque suite à l'envoi d'un courrier informant de l'émission d'un chèque sans provision. Ce courrier informe des délais pour constituer la provision et régulariser la situation, ainsi que des conséquences, notamment financières, d'un éventuel rejet. Au regard de la loi, émettre un chèque sans provision est un acte grave qui entraînera l'interdiction bancaire.	

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision

▶ Chèque inférieur ou égal à 50,00 €	30,00 €
▶ Chèque supérieur à 50,00 €	50,00 €

 Ce forfait inclut les frais de lettre d'information préalable au rejet, la commission d'intervention, les frais de rejet, les frais de lettre d'injonction, la déclaration à la Banque de France, le blocage de la provision pour la régularisation et les frais de représentation.

Frais de lettre d'injonction	12,60 €
------------------------------	----------------

 Elle prévient de l'interdiction bancaire et est envoyée si le compte n'est toujours pas approvisionné malgré l'information préalable au rejet de chèque. L'interdiction bancaire signifie, sous peine de sanctions pénales, qu'il est interdit d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes dans toutes les banques.

Incidents liés aux autres moyens de paiement

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	25,50 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ⁽²⁾	20,00 €⁽³⁾
 Ce montant intègre les frais d'impayés et la commission d'intervention.	

PLAFONNEMENTS SPÉCIFIQUES

Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁴⁾ pour les clients éligibles à l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès au titre des articles L312-1-3 et R312-4-3 du Code Monétaire et Financier	Plafonnement de 25,00 € par mois
Frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement du compte ⁽⁴⁾ pour les clients détenteurs de Crédit Mutuel Facil'Accès	Plafonnement de 20,00 € par mois et 200,00 € par an

(1) Pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et les bénéficiaires du SBB : 4,00 € par opération avec un maximum de 4,00 € par jour et 20,00 € par mois.

(2) Les frais ne peuvent excéder le montant du prélèvement rejeté.

(3) 10,00 € pour les détenteurs de l'offre Crédit Mutuel Facil'Accès et gratuit pour les bénéficiaires du SBB.

(4) Frais concernés : les commissions d'intervention, les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire, les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.

DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁽¹⁾

Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DÉCOUVERTS

Facilité de découvert :

Souplesse

Nous consulter

Intérêts débiteurs

Taux du découvert autorisé : taux débiteur annuel indiqué dans votre offre de découvert

Taux applicable aux dépassements : sauf accord particulier, taux plafond réglementaire calculé trimestriellement par la Banque de France et publié au Journal Officiel, diminué de 0,05 %. Ce taux est fonction du solde débiteur moyen du compte sur la période séparant deux arrêts.

CRÉDITS À LA CONSOMMATION

Taux

Nous consulter

Crédit amortissable

Frais de dossier
(minimum 45 €)

- 26 ans - 50 %

1,00 % du montant du prêt

Crédit renouvelable Passeport Crédit

Frais de dossier

- ▶ si déblocage par CMUT Direct
- ▶ si déblocage au guichet⁽²⁾

GRATUIT

0,50 % du montant du prêt

Crédits spécifiques jeunes⁽³⁾

Frais de dossier

GRATUIT

CRÉDITS IMMOBILIERS

Taux

Nous consulter

Prêts Crédit Mutuel

Frais de dossier
(minimum 300 €)

- 26 ans - 50 %

1,00 % du montant du prêt

Frais d'avenant
(minimum 150 €)

1,00 % du capital restant dû

Prêts réglementés

Frais de dossier

- ▶ Prêt Épargne Logement, Prêt à Taux Zéro, Eco Prêt à Taux Zéro
- ▶ Prêt Conventionné Accession Sociale
- ▶ Prêt Conventionné

GRATUIT

Nous consulter

Nous consulter

Frais d'avenant

Nous consulter

(1) Sous réserve d'acceptation du dossier, du délai de rétractation prévu par la loi et dès expiration du délai légal de mise à disposition des fonds. Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Gratuit pour les moins de 26 ans.

(3) Voir conditions en Caisse de Crédit Mutuel.

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

ÉPARGNE BANCAIRE

Transfert compte d'épargne vers établissement hors
Crédit Mutuel, par compte

86,00 €

PLACEMENTS FINANCIERS

Courtage (Gestion libre)⁽¹⁾

Ordres saisis via CMUT Direct⁽²⁾

Frais d'exécution de l'ordre selon le montant de l'opération

Bourses France, Belgique et Pays Bas

► Ordres inférieurs ou égaux à 2 000 €

0,50%

► Ordres supérieurs à 2 000 €⁽³⁾

• pour les 10 premiers ordres

0,50%

• du 11^e au 20^e ordre

0,35%

• à partir du 21^e ordre

0,25%

Bourses étrangères⁽⁴⁾

(avec un minimum sur les comptes titres ordinaires de 30,00 € par ordre)

0,50 %

Ordres saisis par la banque

Frais d'exécution de l'ordre selon le montant de l'opération
(avec un minimum sur les comptes titres ordinaires hors Euronext⁽⁴⁾
de 30,00 € par ordre)

0,80 %

Autres titres financiers⁽¹⁾⁽⁵⁾

Nous consulter

Frais de transaction sur OPC⁽⁶⁾

Droit de garde

GRATUIT

Convention de compte titres et de services⁽⁷⁾



La convention de compte titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

Frais semestriels sur l'encours
(minimum 14,00 €, maximum 75,00 €)

0,125 %

Clients exclusivement détenteurs de Parts sociales B,
forfait semestriel

14,00 €

Gestion pilotée titres, frais semestriels sur l'encours
(minimum 15,00 €)

0,675 %

Transfert

Transfert d'un compte titres ou PEA⁽¹⁾ ou PEA PME⁽¹⁾ hors Crédit Mutuel ou CIC

► Frais par ligne de titres cotés

15,00 €

► Frais par ligne de titres non cotés

50,00 €

► Maximum total par compte

150,00 €

COMPTES ET PORTEFEUILLES GÉRÉS

Conseils d'un expert ou délégation pour la gestion de vos titres

Nous consulter

(1) Pour les PEA et PEA PME, les frais sont soumis au plafonnement des frais décrit dans le Code Monétaire et Financier.

(2) Nécessite la détention d'un contrat CMUT Direct.

(3) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(4) Liste des pays disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel.

(5) La banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC (Organismes de Placement Collectif) par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre Caisse de Crédit Mutuel et sur www.creditmutuel.fr.

(6) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

(7) Tarif perçu d'avance prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06.

SUCCESSIONS

Frais d'ouverture d'un dossier de succession, selon les avoirs⁽¹⁾ au Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie à la date du décès

► De 0 à 3 000 €	50,00 €
► Au-delà de 3 000 € (minimum 100 €, maximum 700 €)	1,00 % des avoirs
Forfait annuel de gestion d'un dossier de succession, au-delà d'un an	115,00 €

(1) Compte courant, épargne bancaire et épargne financière.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisation à l'offre d'assurance perte ou vol de vos moyens de paiement

► Assur-Carte formule E, par an (couvre les moyens de paiement Crédit Mutuel)	26,00 €
► Assur-Carte formule F, par an (couvre les moyens de paiement quelle que soit la banque)	31,00 €

Cotisation à nos offres d'assurances Auto, Habitation, Santé ou Prévoyance	Nous consulter
--	-----------------------



RÉSOUTRE UN LITIGE

VOTRE CONSEILLER

Il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition.

RELATIONS CLIENTÈLE

Crédit Mutuel Maine-Anjou, Basse-Normandie
43, boulevard Volney - 53083 Laval Cedex 9
E-mail : relations-clientele@creditmutuel.fr
N° Cristal 0 969 395 724 (appel non surtaxé)

MÉDIATEUR

Médiateur du Crédit Mutuel
63, chemin Antoine Pardon
69160 Tassin La Demi-Lune
www.lemediateur-creditmutuel.com

CONVENTION DE COMPTE

La transparence et la clarté de nos services passent aussi par la convention de compte. Ce contrat précise le fonctionnement au quotidien de vos comptes de dépôts :

- ▶ les modalités d'ouverture, de transfert et de clôture,
- ▶ les produits et services liés à ce compte dont vous bénéficiez,
- ▶ les procédures et traitements des incidents de fonctionnement ainsi que leur facturation.

Vous pouvez la retrouver dans votre Caisse de Crédit Mutuel ou sur notre site www.creditmutuel.fr

L'intégralité des tarifs de nos produits et services reste disponible tout au long de l'année dans votre Caisse de Crédit Mutuel.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

- ▶ Contactez votre conseiller Crédit Mutuel
- ▶ Rendez-vous sur www.creditmutuel.fr
- ▶ Ou appelez au **0 821 080 080**

Service 0,12 € / min
+ prix appel

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne aucuns frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest CS92459 75436 Paris Cedex 09. N° Orias 07 024 314. Les Caisses de Crédit Mutuel sont des intermédiaires d'assurances inscrits au registre national des intermédiaires d'assurances consultable sur www.orias.fr. Contrats souscrits auprès de : ACM IARD SA et ACM Vie SA, entreprises régies par le Code des assurances. Édition Août 2023.

